

BNI News

Bulletin Interne d'Information de la BNI • n° 01 Janvier 2009

Edito

Challenge 2009

Chers Lecteurs,

Nouvelle année, nouveaux défis. Accompagner la vision de la Direction Générale faisant de la BNI une banque citoyenne au coeur de la modernité, soucieuse de la qualité de service et vous la faire partager est notre mission.

A la BNI, l'année débute par une bonne nouvelle pour les clients. L'agrément VISA obtenu, première étape avant l'émission de cartes VISA qui confirme la BNI dans son rang d'acteur majeur de l'économie ivoirienne.

Pour ce 1er numéro de l'année, notre volonté d'aller de l'avant demeure intacte. Vous associer à ce projet de longue haleine en vous donnant la parole demeure notre crédo. Et notre plaisir est immense de continuer à vous informer sur des sujets tous plus intéressants les uns que les autres.

La rubrique « BNI ACTU », vous indique de manière brève et concise les faits marquants de l'actualité économique et bancaire.

Notre métier, la Banque illustrée, expliqué à travers des articles de fond compilés dans les

« DOSSIERS ».

Actualité oblige, nous vous proposons une vue panoramique de la nouvelle venue : BNI GESTION. La cerise sur le gâteau étant notre nouveau produit Carte Salaire BNI qui va simplifier la vie des salariés non bancarisés et de leur entreprise.

Tous les mois, nous mettons en lumière une direction, un département ou une agence. La Direction des Opérations (La DO pour les intimes) est « AL'HONNEUR » ce mois-ci. Sa Directrice, Mme Coulibaly Minafou, s'ouvre à vous. En ce début d'année, « LA VIE ET L'AVIS DES AGENTS » dévoilés ! Toutes les activités des agents de la BNI, vous sont racontées. Merci à vous de nous faire partager aussi votre Point de vue.

La BNI se développe (11 nouvelles agences en plus), et l'année 2009 promet des challenges encore plus grands ! Nous restons convaincus que tous ensemble nous y arriverons, avec persévérance, volonté, rigueur et professionnalisme.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Et rendez-vous le mois prochain !

La Rédaction

Dossiers

La lutte contre le blanchiment d'argent, une réalité à la BNI.

Le Blanchiment est un délit commis intentionnellement, qui consiste à donner une apparence légitime à des capitaux provenant d'activités illégales.

En conformité avec les bonnes pratiques du comité de Bâle initié par la BRI1 et le dispositif international, réglementaire et législatif, la BNI s'est dotée de procédures et d'une organisation pour dissuader les velléités de pratiques non-conformes à la loi en matière de blanchiment, et créer un cadre de coopération avec les autorités chargées de la faire respecter. Pour remplir cette mission, ont été mise en place une cellule de lutte contre le blanchiment d'argent, une politique d'assurance sur la qualité de l'entrée en relation avec la clientèle, le suivi des opérations remarquables ainsi que des actions de formation et de sensibilisation du personnel.

Notre dispositif s'inspire largement des normes du comité de Bâle, édictant en substance les exigences suivantes :

- Mise en place d'une instance chargée de la fonction de « compliance » (déontologie) ;
- Devoir de diligence dans la connaissance des clients ;
- Surveillance des transactions ;
- Respect des lois ;
- Coopération avec les autorités.

Les objectifs poursuivis :

1. Lutter contre la criminalité et la fraude en coupant ses circuits de financement et de recyclage;
2. Favoriser l'équité, la transparence et la stabilité des marchés financiers et bancaires.

Des sanctions importantes sont prévues en cas de manquement graves. C'est pourquoi tout le personnel doit s'impliquer activement à lutter contre le blanchiment des capitaux, afin de permettre à notre institution de réaffirmer son statut de banque citoyenne.

Pour de plus amples informations : www.centif.ci

Hermann BOSSE

1 BRI: Banque des Règlements Internationaux (ou BIS)

2 Source: Bank For International Settlements/www.bis.org



BNI GESTION, la nouvelle filiale dans la dynamique du développement de BNI Groupe

BNI GESTION est spécialisée dans la gestion d'actifs pour une clientèle composée aussi bien d'investisseurs institutionnels, d'entreprises que d'épargnants particuliers.

Son activité s'articule principalement autour de :

- la gestion collective au travers d' OPCVM composés notamment de :
 - FCP (Fonds Commun de Placement)
 - SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable)
- la gestion individuelle au travers d'un mandat de gestion.

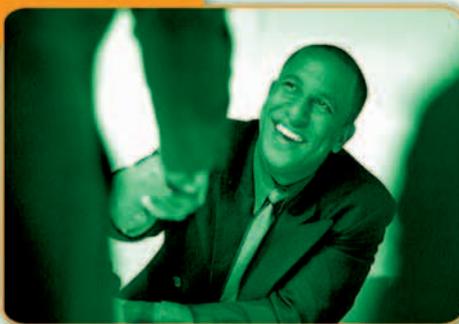
Son champ d'activité s'étend sur l'ensemble du marché financier régional qui est réglementé par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

BNI GESTION a pour objectif d'offrir à ses clients des solutions de gestion personnalisées et innovantes ainsi qu' une large gamme de fonds couvrant toutes les classes d'actifs, pour accompagner le développement de leur patrimoine et fructifier leur capital.

La vision de BNI GESTION

ÊTRE LE LEADER DE LA GESTION D'ACTIFS SUR LE MARCHÉ FINANCIER RÉGIONAL

- Protéger et développer l'épargne de nos clients
- Assurer une grande disponibilité pour garantir à nos clients un suivi permanent de leurs actifs financiers
- Développer des partenariats durables avec nos clients
- Assurer aux clients une transparence totale sur la gestion et l'évolution de leur épargne



La stratégie de BNI GESTION

- Fructifier le capital du client
- Assurer une gestion performante et sécurisée des actifs
- Adopter une approche commerciale différenciée afin d'apporter une réponse "sur mesure" à chaque segment de clientèle
- Mettre en place une politique d'anticipation et d'innovation tournée vers les besoins des clients.



Aperçu des avantages pour le groupe BNI

- Renforcement de l'image de la BNI en tant que groupe bancaire multi-métiers offrant des produits et solutions à forte valeur ajoutée
- Activité génératrice de revenus récurrents
- Développement d'une expertise entièrement basée sur l'innovation la flexibilité et la proximité client.

POUR MIEUX COMPRENDRE LES OPCVM

Définition :

Un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) est une structure qui collecte les fonds des Épargnes en émettant des actions ou des parts.

L'épargne ainsi collectée est investie pour constituer un portefeuille de valeurs mobilières.

Fatoumata SAKANDE

BNI Actu'

11 nouvelles Agences BNI



11 Nouvelles agences pour la BNI

Prête à relever le défi de la proximité et de la qualité de services, la BNI s'offre 11 nouvelles agences dont 8 déjà opérationnelles à : Yopougon, Zone 4, Ehania, Bouaké (marché de gros), Korhogo, Méagui, Ferké et Boundiali. Les 3 autres à savoir, Riviéra palmeraie, Il plateaux et Agban ouvriront très bientôt.

La BACI et la COBACI fusionnent

La Banque Atlantique Côte d'Ivoire (BACI) et la Compagnie Bancaire de l'Atlantique Côte d'Ivoire (COBACI), tous deux membres du réseau Banque Atlantique, ont fusionné pour donner une nouvelle entité dénommée Banque Atlantique Côte d'Ivoire. Leurs activités ont démarré le 02 janvier 2009, avec M. Diarrassouba Souleymane comme Directeur Général.

LA CARTE SALAIRE BNI

Aujourd'hui, retirer son salaire dans les distributeurs de billets de la BNI sans être titulaire d'un compte bancaire, est possible grâce à la Carte Salaire BNI !

Qu'est ce que la Carte Salaire BNI ?

La Carte Salaire BNI est une carte bancaire qui permet aux entreprises de simplifier la gestion de la paie en remplaçant le paiement en espèces des salaires. Le montant du salaire est transféré sur une carte attribuée à chaque salarié. Ainsi le salarié, sans être titulaire d'un compte à la BNI, effectue ses retraits d'espèces dans le réseau de DAB/GAB de la BNI et des Banques affiliées au GIM-UEMOA en Côte d'Ivoire et dans la zone l'UEMOA.

Que peut-on faire avec la Carte Salaire BNI ?

- Retrait d'espèces dans tous les distributeurs de billets du réseau BNI et GIM-UEMOA.

Quels avantages procure la Carte Salaire BNI ?

- POUR LES SALARIES, UN QUOTIDIEN EN TOUTE SERENITE



- Disponibilité de l'argent partout, 24h/24 et 7j/7, dans le réseau de distributeurs de billets de la BNI ou banques affiliées au GIM-UEMOA ;
- Utilisation en toute liberté des montants non retirés, qui restent cumulés sur la carte les mois suivants ;
- Elimination des risques courus lors des jours de paie ;
- Sécurité maximum grâce à un code confidentiel nécessaire à l'utilisation de la carte.

- POUR LES ENTREPRISES, LA PAIE DES SALAIRES SIMPLIFIEE ET EN TOUTE SECURITE

- Réduction des risques liés au paiement en espèce des salaires ;
- Gain de temps et aucune manipulation de fonds ;
- Limitation des charges liées au paiement mensuel des salaires et suppression des risques liés au paiement ;
- Gain de productivité des employés pendant les périodes de paie.

Check O. DIARRA

A l'honneur

LA DIRECTION DES OPERATIONS



Mme COULIBALY Minafou, Directrice des opérations

Mme COULIBALY Minafou, voulez-vous présenter votre Direction ?

Depuis janvier 2008, j'ai la responsabilité d'animer la Direction des Opérations composée d'une équipe de 48 personnes répartie en deux grands départements :

- Le Département des Fonds Sectoriels qui a en charge la gestion de certains fonds de l'Etat confiés à la BNI et destinés à financer les secteurs jugés prioritaires par le gouvernement. Ce département compte quatre services dédiés en charge de ces fonds.
- Le Département des Opérations bancaires composé de six services, qui a en charge la gestion des opérations classiques des banques commerciales à savoir les opérations courantes à nous confiées par la clientèle telles que les remises de chèques, les virements, le traitement des cartes bancaires et les opérations à l'international (les transferts, les crédits documentaires).

Au-delà du classique, quelles sont vos missions ?

Pour donner corps à la vision commune qui est de positionner la BNI comme la banque N° 1 en Côte d'Ivoire, la Direction des Opérations s'est donnée pour missions de :

- Assurer le traitement des opérations dans les délais acceptables par notre clientèle,
- Sécuriser les opérations de back office pour conforter et accroître notre capital confiance auprès de notre clientèle,

- Etablir un tandem gagnant avec la Direction de l'Exploitation afin d'être orienté client dans la mise en place et la conduite de nos processus opérationnels.

LE METIER DU MOIS : LE CAISSIER

Le caissier en général est celui qui exécute les opérations de caisse. A la BNI, le caissier reçoit le client, il est chargé des opérations telles que : les retraits, les versements, les achats et ventes de devises et encore des transferts et des réceptions Money Gram.



Les caissiers de l'agence Joseph ANOMA

La vie et l'avis des agents

AGENDA :

Anniversaires du mois de Janvier :

1er janvier : Adaye Pauline, Assoumou Adjoa Philomène, Attété Koudou Edouard, Brou Kouassi Jérémie, Coulibaly Nabaga, Coulibaly Nanga, Dosso Somana, Dougrou Jeanne, Guêby Dja Noël, Ibrahima Gbané, Koffi Yao Eugène, Kouakou Kan Eugène, Kouakou N'guessan, Tanoh André, Touré Salia, Yoboué Kouadio Antoine.

03 janvier : Tra Bi Goandie

04 janvier : Koné Bakayoko Alimata

05 janvier : Brou Paul Andrieux, Loukoury Hortense

07 janvier : Danon Vanessa

09 janvier : Kouadio Théodore

10 janvier : Wallo Bruno, Yohou Magguy

12 janvier : Tchimou Achi Remi

13 janvier : Gomez Yvette

15 janvier : Coulibaly Daouda

16 janvier : Brou Konoumi Marie Josée, Sylla Cheikna

19 janvier : Tio-Touré Malick

20 janvier : Datté Euloge Ronald-Berger, Kouassi Koffi Charles

21 janvier : Bessé Vincent

24 janvier : Guillaume Allegbe Kokora, Koffi Djénéba

27 janvier : Kouyaté Abdoulaye

30 janvier : Assandé Thierry, Konan Agathe

31 janvier : Kouadio Brou Yvonne

Anniversaires du mois de Février :

1er février : Akré Watanabé Maya, Fanny Aziz

02 février : Traoré Yssouf

03 février : Diallo Kouyaté Aoua, Kouadio Brou Blaise

06 février : N'Zi Carine Josiane

07 février : Ada Kouassi Frédérique, Saradème Edith

10 février : Brou N'Guessan Emilienne

11 février : Attienyo Viviane

12 février : N'Guessan Konan Mamoud

13 février : Diarrassouba Ramatou

14 février : Oupoh Hermann

16 février : Etté Estelle Joëlle

17 février : Kouadio Koffi Alexis

20 février : Koffi Agnéraud Adioh

22 février : Ahu François

25 février : Amand Larissa, Bro Tanoh Huguette

26 février : Atta Stéphane Sinclair

27 février : Augou Mosso Jean Claude

28 février : Nébavi Marcelle

ASAD-BNI

Depuis le 20 Mai 2008, les secrétaires de la BNI sont regroupées au sein de l'Amicale des Secrétaires et Assistantes de Direction (ASAD-BNI). Nos amies et collègues rejoindront bientôt la grande famille de la Ligue Ivoirienne des Secrétaires (LIS) à la suite de l'investiture de leur bureau prévu pour le 20 Février 2009. La Présidence est composée de :

Présidente : DOUGROU Jeanne

1ère Vice-Présidente : TOUHA Julie VI

2ème Vice Présidente : ADA-KOUASSI Frédérique

- La DAF en liesse

Samedi 10 janvier, la Direction Administrative et Financière (DAF) s'est réunie autour d'un déjeuner convivial "au Las Palmas" II Plateaux.

Il s'agissait comme tous les ans pour les 34 agents de cette Direction de resserrer les liens dans la bonne humeur.

C'était aussi l'occasion de fêter le départ à la retraite de deux de nos collègues, Mme Baziomon Aby et M. Guéi Apollinaire dans l'institution depuis respectivement 31 et 39 années.

Le Directeur M. Kassi et son équipe ont tenu à associer le Département Communication et Marketing à ce moment émouvant qui s'est achevé par une photo de famille. C'est certain, la famille BNI avait fière allure !

L'AS BNI arrache toutes les victoires à Nouamou



Invitée du 28 au 30 novembre 2008, par l'Association sportive de Nouamou, l'AS BNI s'est rendue dans cette localité en vue de prendre part aux compétitions qu'elle organisait.

Nouamou, village situé dans le département d'Aboisso, organisait diverses compétitions sportives telles : le football, les jeux de dames et la pétanque.

L'AS BNI est revenue avec la victoire à tous les niveaux. Après un suspense intenable, l'équipe de football a gagné au tir au but par 5 buts à 4. Au tournoi de pétanque, ce sont Ibrahim Koné à l'informatique et Noël Guêby Dja au PMG qui sont sortis vainqueurs. Pour finir, Francis Kouakou du convoi de la BNI a remporté le concours des jeux de Dames.

Bravo à l'AS BNI !

DEPARTS/ ARRIVEES :

Bienvenus : Abhé épouse Kouakou Laetitia C, Broh Tanoh Huguette, N'Guessan Konan Mamoud, Koné Mariam, Traoré épouse Diarrassouba, Sanhibou Ouattara, Kouakou Amenan Rita, Abassan Olivier Angbeni Emmanuel, Tanoh Larissa Christelle, Amaman Acho Jean Bruce, Soro Daouda, Mamadou Gueu Dia Jonathan, Akré Watanabé Maya, Atsin Renée Roselyne Elloye née Ehouman Evelyne Nadège.

Départ : Mme Némin Kondé Régine.

Admis à la retraite : Baziomon née Ouattara Aby, Koné Nohoun, Guéi Kohon Apollinaire, Adompo Brou Ahou, Adou Yakan Joséphine, Gandia Bi Boussou Jean, N'Djomon NGBesso, Yao épouse Kouakou Julienne, Gouri Née Kouassi Lou Drina, KOUAME Monique.

POINT DE VUE :

Quelles sont les qualités d'un bon caissier ?

* La première qualité d'un caissier est le bon accueil, il doit être toujours souriant, puis disponible, résoudre avec rapidité et efficacité l'opération du client. Le caissier doit respecter les règles et procédures édictées par sa banque. (M. Atta, chef de caisse à l'agence Joseph Anoma).

* Le bon caissier est courtois, discret, efficace dans son travail et il fait surtout moins d'erreurs dans ses opérations. (M. Sangaré, caissier à l'agence Joseph Anoma).

* Une bonne caissière doit être courtoise avec le client, rigoureuse dans le respect des procédures, attentive pendant la saisie des opérations et le paiement des clients. Elle doit être concentrée à toutes les étapes de ses opérations. (Mlle Kolié Elodie, caissière à l'Agence Joseph Anoma).

* Une bonne caissière doit être prudente, concentrée et prompte dans son travail. Elle doit aussi être accueillante, honnête et présentable (Mme Zadi Liliane caissière à l'agence Prestige).

Directeur de publication :
V.J. NEMBELESSINI-SILUE

Rédacteur en Chef :
Maya AKRE WATANABE

Rédacteurs :
Fatoumata SAKANDE, Kama COULIBALY, Herman BOSSE, Check O. DIARRA, Manuela GUINAN, Viviane VILA, Laure KORE, Michelle DALI, Doauda COULIBALY, Marina MEA., Edith SARADENE, TardY KOUASSI BLE, Emmanuel DIABATE.

Océane Ojiny